

Décision

Générale

colonial

Décision n° 716 24/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Idle Aouale, chauffeur mécanicien, est reclassé agent technique auxiliaire de 2e classe, 10e échelon, pour compter du 1er janvier 1947. Le nommé Myrgam Moumin, ouvrier, est reclassé ouvrier de maîtrise de 2e classe, 10e échelon, pour compter du 1er janvier 1947.